

## Point Sécurité

### Accidents de travail :

Lors du point sécurité, nous avons abordé les chiffres concernant les accidents de travail. Ce qui nous a amené à revoir le sujet des quasi accidents qui sont, par définition, l'ensemble des accidents où l'agent concerné ne va pas voir le médecin.

**Les RPX SUD-Rail demandent à ce que nous soient communiqués les chiffres des quasi accidents au même titre que les chiffres des accidents de travail.**

### Echanges Agents gare secteur de Melun et agents du COT :

Ces discussions intéressantes sont là pour rappeler aussi les difficultés pour les agents du COT de disposer d'une vraie vision du terrain.

**L'opération doit se renouveler et s'étendre sur les différents secteurs de l'établissement pour une meilleure connaissance métiers des agents concernés.**

### Pour la prise en charge des agents en cas d'évènements graves :

**Les membres RPX demandent à être inclus dans la boucle des messages au même moment que les membres du CSSCT afin de suivre au mieux les cas.**

**ACCIDENT DU  
TRAVAIL**

## LAF agilité

Rappel : pour mettre en place une LAF, se référer au schéma de positionnement.

La direction souhaite 3 opérations LAF par semaine et par secteur. Et LAF agilité c'est 30 minutes minimum par jour.

**Point de vigilance : les déplacements dans les autres gares. Et un élargissement de la communication avec les marquages aux sols et affiches sur les rappels des infractions.**

La direction propose d'élargir à d'autres gares pour faciliter la mise œuvre de l'expérimentation aux gares suivantes :

**Goussainville, Créteil pompadour, Villeneuve st Georges, Combs la ville, Lieusaint, Melun, Montereau, Evry CC, Ferté Alais.**

## Divers

**PS Melun du guichet actée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Roulement extrême Paris à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Local de repli mis en place pour les travaux voie 23 : Rappel d'une visite auprès des CSSCT.

## Transfert PIVIF PLY et VSG

Depuis la présentation lors du CSE du 28 octobre, les entretiens exploratoire et d'orientation sont toujours en cours.

Nous avons pris connaissance des projets de roulement (roulement 2\*8 et 3\*8) qui d'après la direction se sont fait sans perte EVS et où la contrainte sur le PS a été prise en compte.

Fin janvier, il y a aura un point sur les étapes restitutions, enquêtes RPS, etc... suivi d'une consultation en CSE en Février. Mise en place prévue pour Avril 2024.

## M1

### Constats :

- Des temps de mise en formation vécus parfois comme trop longs
- Une offre de formation déjà large et qui comprend des modules répondant aux besoins des M1. Ces modules restent cependant insuffisamment dispensés
- Des dispositifs d'accompagnements individualisés déjà disponibles pour les M1, qui n'y ont que rarement recours.

Nouveau : Mise en œuvre du tutorat des nouveaux M1. Identifié par la direction un M1 tuteur potentiel pourra s'engager à être tuteur sur l'année à tutorer un nouveau M1.

SUD-Rail ce n'est pas que des représentants du personnel.  
Nous avons plein de militants sur chaque secteur qui sont à vos cotés prêt à vous aider.  
Nous avons un fonctionnement collectif, les représentants ne sont que les portes parole des militants et cheminots.

Si vous voulez contacter la section : [sudrailcsedr@gmail.com](mailto:sudrailcsedr@gmail.com)

**JO 2024 26 juillet au 11 août et para 28 août au 08 septembre 2024**

## En quelques chiffres :

Pour **la ligne D**, c'est exactement **28 jours de compétition**, étalés sur la période de vacances scolaires et rentrée scolaire, avec plus de **50 gares concernées en IDF**, avec **2 évènements au SDF par jour sur 15 jours**.

A suivre une application de mobilités sera créée pour l'évènement. En 3 langues (FR, EN, ES) Elle va permettre de calculer les itinéraires adaptés en temps réel, inclue information sur l'affluence à bord.

Selon la direction, ça serait une sorte de Waze du ferroviaire. Encore une appli supplémentaire que les agents vont devoir apprendre à maîtriser pour les JO. C'est une véritable avalanche de nouvelles tâches, de nouvelles missions et de nouveaux outils pour les agents Gare.



Ce n'est pas tout ! Il est aussi question que les agents gare et EML fassent de la vente mobilité ! Une expérimentation est prévue pour février voire mars avant généralisation pour les JO, ce projet a pour but de faire vendre des titres de transport sur des moments précis.

## **A bien comprendre, les agents EML seraient donc tour à tour vendeur et lafeur ???**

**Est-ce que la direction prend véritablement toute la mesure des risques potentiels qu'elle ferait peser sur les agents avec des missions aussi contradictoires ???**

**Des mesures RH pour faciliter la présence des agents pendant les JO :**

Des mesures accordées à **tous les agents présents 5 jours sur la période des Jeux de Paris 2024** : - agents en opérationnel qui concourent directement à la production - agents des fonctions supports.

- **Pouvoir utiliser 8 de ses congés 2024 jusqu'au 30 juin 2025,**
- **Se voir payer et majorer les jours de repos RTT, RQ, RM, RU non pris,**
- **Bénéficier d'une période dite de « moindre besoin » élargie et incluant les vacances de février et de printemps 2024 et 2025,**
- **L'indemnité de congés en période de « moindre besoin » passe de : 11,38 à 22,76€/j (taux A) et de 7,65 à 15,30€/j (taux B),**
- **L'indemnité démarre au 1er jour de congés en période de moindre besoin (au lieu du 8ème jour),**
- **Alimenter son CET : Le nombre de jours pouvant être posés sur le Compte épargne temps (CET) est porté de 10 à 17 jours. L'abondement de l'entreprise est doublé à partir du 6ème jour posé sur le CET**

***Nous suivons de près ces avancées afin de convenir d'une solution équitable pour les agents qui seront sollicités sur cette période.***